

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2400 personnes hébergées dans les établissements socio-éducatifs en 2014

En 2014, 2400 personnes présentant un handicap ou souffrant de dépendances ont été hébergées dans les 34 institutions vaudoises accueillant des adultes. Ces établissements offrent également des places dans des ateliers ou des centres de jour auxquels participent plus de la moitié de leurs résidents.

Le canton dispose de 2068 places d'hébergement en établissement socio-éducatif accueillant des adultes. Ce nombre est resté stable depuis le milieu des années 2000. L'offre comprend également 1365 places de prise en charge à la journée, occupées presque exclusivement par les résidents (1120). Cette prise en charge se déroule essentiellement en atelier, mais également dans des centres de jour et d'insertion professionnelle. Au niveau cantonal, 1100 places dans des ateliers de production et plus de 200 places d'accompagnement à domicile s'ajoutent à l'offre proposée par ces établissements socio-éducatifs.

Un quart des résidents sont hébergés depuis leur naissance ou depuis plus de 25 ans. Cette longue durée de vie en institution concerne particulièrement les institutions spécialisées dans l'accompagnement du handicap mental (1385 places). Dans les institutions qui traitent du handicap physique ou psychique (418 places), l'entrée se passe généralement autour de 18 ans et se prolonge au cours de la vie. À l'inverse, dans celles qui traitent des dépendances et des difficultés sociales (265 places), trois quarts des séjours durent moins d'une année.

La population hébergée en institution est majoritairement masculine (64 %) et elle vieillit à l'instar de celle du canton. En 2014, 11 % des personnes hébergées ont 65 ans et plus, alors qu'elles représentaient 8 % en 2006.

Pour assurer l'encadrement et les soins des résidents, 5000 personnes – principalement des femmes (64 %) – travaillent dans ces institutions, représentant 3200 équivalents plein temps

Dans un deuxième article, Numerus montre que les interruptions de grossesse suivent une tendance à la baisse dans le canton. En 2014, 1320 grossesses ont été interrompues, ce qui représente un taux de 8,5 interruptions pour 1000 femmes en

âge de procréer contre 11,2 en 2002. Le taux vaudois est légèrement plus élevé que la moyenne suisse de 6,3 pour mille, qui représente un des taux européens les plus bas.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mars 2016

DFIRE, Ivan De Carlo, Statistique Vaud, 021 316 29 97 - Numerus N° 2-2016